

Zeitschrift:	Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber:	Société de communication de l'habitat social
Band:	66 (1994)
Heft:	1
Artikel:	Saint-Maurice: d'abord la lumière
Autor:	Curtat, Robert
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-129276

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PRIVILÉGIER LE TRAITEMENT FAMILIAL DE LA VIEILLESSE!

Président de la Fédération suisse des retraités, Joseph Rey regrette et dénonce l'absence d'une véritable politique de la vieillesse. L'attitude officielle est d'ailleurs bien traduite par la composition de la Commission fédérale AVS-AI qui compte un seul retraité, mais des représentants de l'armée, de la banque, de la chimie, etc., tous gens très éloignés des problèmes vécus par les anciens. Cette pratique au niveau du pays se retrouve dans les régions qui, toutes, ont choisi de diminuer les prestations complémentaires versées au titre de l'assistance.

— Sans cette aide, ceux qui ont le plus besoin de soins à domicile, commente-t-il, ne peuvent y accéder faute d'argent. Ces suppressions se sont traduites par une baisse réelle du revenu des retraités considérés comme quantité négligeable. C'est si vrai qu'on vient de les pénaliser en augmentant de 11% les taxes téléphoniques à courte distance, moyen de communication privilégié des retraités. Dans le même temps, les communications à longue distance, utilisées essentiellement par les grandes entreprises, baissent de 25%.

L'amertume du président de la Fédération suisse des retraités se nourrit de constats aussi désolants que quotidiens. Des membres de sa fédération placés en EMS lui font part de leur déconvenue quand on les a sortis de la ville où ils vivaient pour les parquer à la campagne. Pour quelques réalisations d'intégration exemplaires — il cite un EMS à Bulle — répondent des dizaines de choix malheureux.

— Nous n'avons jamais été interrogés sur le choix, le positionnement d'un EMS, regrette-t-il, mais je pense que les choses doivent être prises avant, qu'il y ait pour les grands-parents des possibilités de vivre dans le voisinage de leur famille. Non pas en cohabitation, mais en proximité immédiate. Notre priorité, c'est le traitement familial des anciens.

SAINT-MAURICE: D'ABORD LA LUMIÈRE

Dans le voisinage direct d'un vieux hospice relevé par les monuments historiques, et des écoles de la petite ville, le Foyer Saint-Jacques à Saint-Maurice offre également un exemple intéressant d'intégration d'EMS dans la cité. Son jeune architecte, Alain Girardet, a conduit ce projet avec un soin tout particulier de la lumière servie à la fois par les matériaux — une brique de béton bicolore — et par le dimensionnement de l'ensemble construit en U. La forte déclivité du terrain a imposé une répartition par niveaux et «sorties». L'habileté du professionnel se retrouve dans les choix de matériaux utilisés à l'intérieur: rampes laquées et bois clair pour les escaliers, tartan vernis pour les espaces de circulation, parquet pour les chambres. Incontestablement on se trouve dans un lieu moderne, pensé pour servir, au-delà de l'an 2000, les besoins d'une population âgée vivant dans les dix communes du district de Saint-Maurice.

— Le traitement de l'espace, le choix des matériaux répondent à des objectifs architecturaux classiques, commente Alain Girardet. Je ne suis pas très certain que les anciens apprécient cette recherche de beauté. La plupart viennent de logements en bois, dotés d'ouvertures étroites. Quand ils arrivent ici, ils sont un peu désorientés par la lumière, les matériaux modernes. En revanche, leurs familles sont plus sensibles à la qualité du décor. Volumes et lumière: les dominantes du Foyer Saint-Jacques tiennent dans ces deux mots. Par les volumes, la distribution, l'orientation à la lumière,

l'architecte a cherché à construire un beau bâtiment, bien inséré dans le décor, recentré sur la cour intérieure qui en forme le cœur. La disposition originale des quarante-huit chambres — trente-huit à un lit et dix à deux lits — avec, pour la plupart, une partie jour et une partie nuit séparées par le bloc sanitaire, répond à une autre conception de la chambre, à un autre usage aussi. Au rythme imposé par l'espace jour et l'espace nuit des chambres un peu plus grandes — 18 m² — que la norme fédérale, répond un autre rythme qui est celui des repas. Le principe adopté au Foyer Saint-Jacques, c'est que tous se retrouvent en ces occasions dans la vaste salle à manger. L'ensemble du dispositif est complété par un foyer de jour qui relaie l'aide à domicile pour les personnes âgées du district. Les espaces réservés à cette activité — salle d'animation, ergothérapie, infirmerie, bureau de médecin, salle de repos — représentent environ 5% de l'ensemble du volume construit.

Madame Buffat, 85 ans, est entrée dans l'établissement en mai 1992 après l'avoir testé quelques mois plus tôt:

— J'ai longtemps balancé à venir, mais j'avais vraiment trop de travail dans mon chalet de Vernayaz. J'ai tout de suite apprécié l'espace, l'air, la lumière. Pour dire les choses simplement, ici je n'ai pas l'impression d'être dans une maison de vieux. J'ai pu garder quelques meubles avec moi, ma vieille armoire entre autres. Tout ce qui n'est pas entré ici est allé à la SATOM*. J'ai assez de place dans cette chambre que



Bonheur entre générations

je trouve claire et bien conçue. Je fréquente peu le séjour d'étage parce que j'ai des problèmes de vision. En revanche, je vais très volontiers à la salle à

* SATOM : Société anonyme pour le traitement des ordures du bassin lémanique et de la vallée inférieure du Rhône. Son village de résidence, Vernayaz, relève de cette organisation pour le traitement des déchets.

manger pour prendre mes repas. On est seul assez souvent pour ne pas bouder l'occasion de la compagnie. Comme nous sommes assez près de la ville, je vais aussi fouiner à Saint-Maurice de temps à autre. Je regarde les magasins. Cette proximité me plaît.

– Ma chambre est séparée en deux espaces bien distincts, la partie sanitaire étant entre les deux, reprend Madame

Revaz, 93 ans. J'ai choisi d'installer la partie jour à l'entrée et la partie nuit au fond. Il y a un problème d'ensoleillement, mais je préfère ce choix parce qu'il est logique. L'ensemble architectural me convient mais je regrette l'emploi de briques bicolores, particulièrement le recours au bleu pâle. J'aurais préféré une couleur plus dynamique.

FOYER SAINT-JACQUES À SAINT-MAURICE

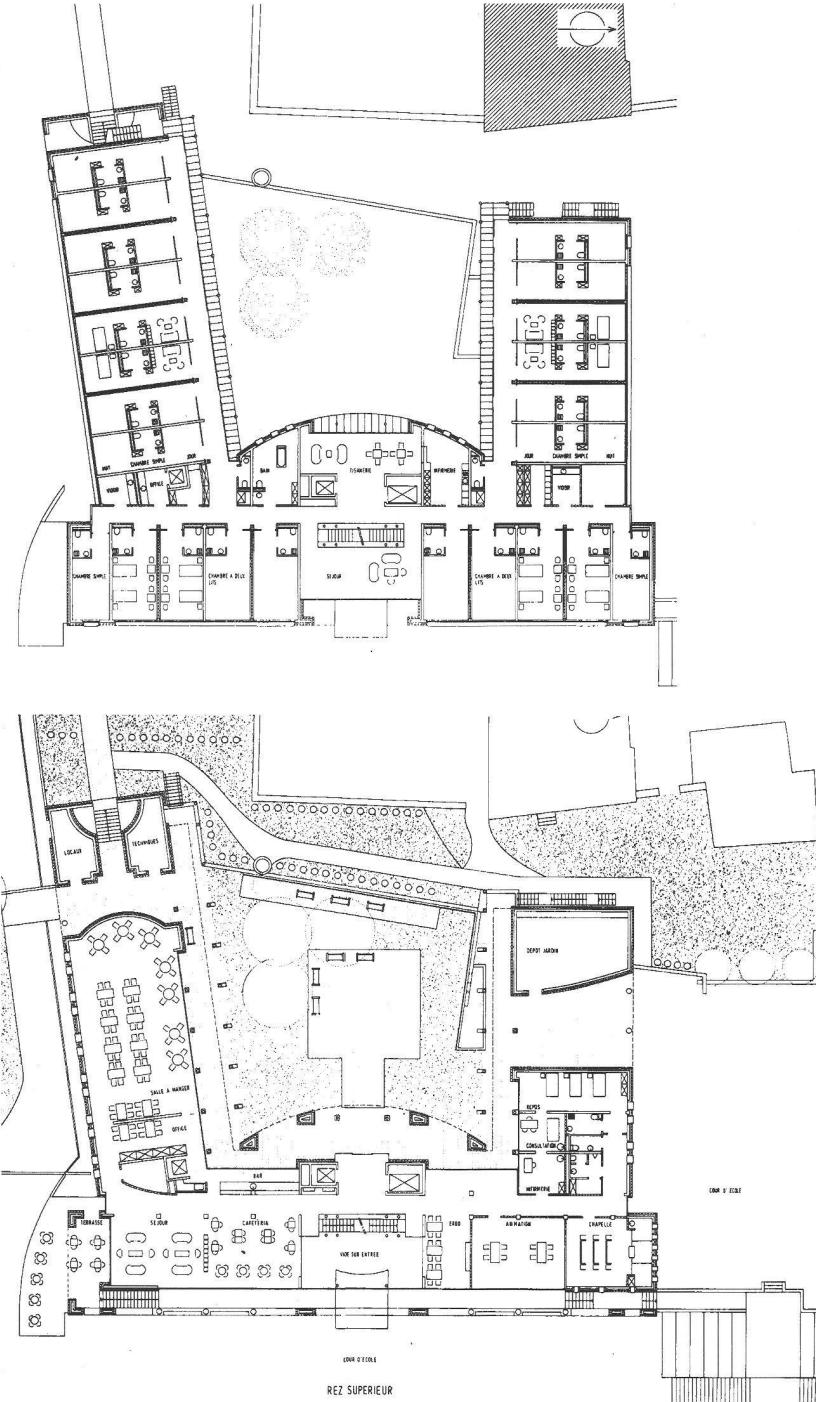
Architecte : Alain Girardet, Martigny
 Maître de l'ouvrage : Fondation Saint-Jacques, Saint-Maurice
 Nombre de lits : 58
 Année de construction : 1988-1992

La chambre, lieu de vie

Seul lieu privé de l'EMS, la chambre cherche ici à établir le même rapport que les espaces communs vis-à-vis de l'extérieur : ouverture, lumière, mais intimité, qui semblent être des exigences souhaitées à l'égard d'une maison pour personnes âgées.

Le corridor devient le troisième espace de la chambre, qui est conçue en deux espaces : une partie séjour vitrée sur le corridor permet le contact avec la vie communautaire, le corridor étant lui-même entièrement vitré sur l'espace intime extérieur, la «cour». Cette partie jour joue le rôle d'accueil avant la partie nuit, chambre à coucher.

Ce lieu de vie veut s'inscrire à l'opposé d'un lieu cellule de retrait, d'isolement, d'internement.



Commentaire du jury

Ce projet montre la bonne relation au site ; il ménage une cour intérieure. L'auteur marque sa volonté d'assimiler les divers parcours et la relation de l'interface intérieur-extérieur ; le prolongement des cours d'école, qui jouxtent le home, jusqu'aux façades de celui-ci est judicieux : il crée des contacts (jeunes et anciens) ; les séjours à l'étage génèrent des espaces traversants offrant aux pensionnaires une animation supplémentaire. A noter la simplicité de l'expression architecturale et la clarté de la structure.

RESTRUCTURATION DU HOME «LES TILEULLS» A MONTHEY

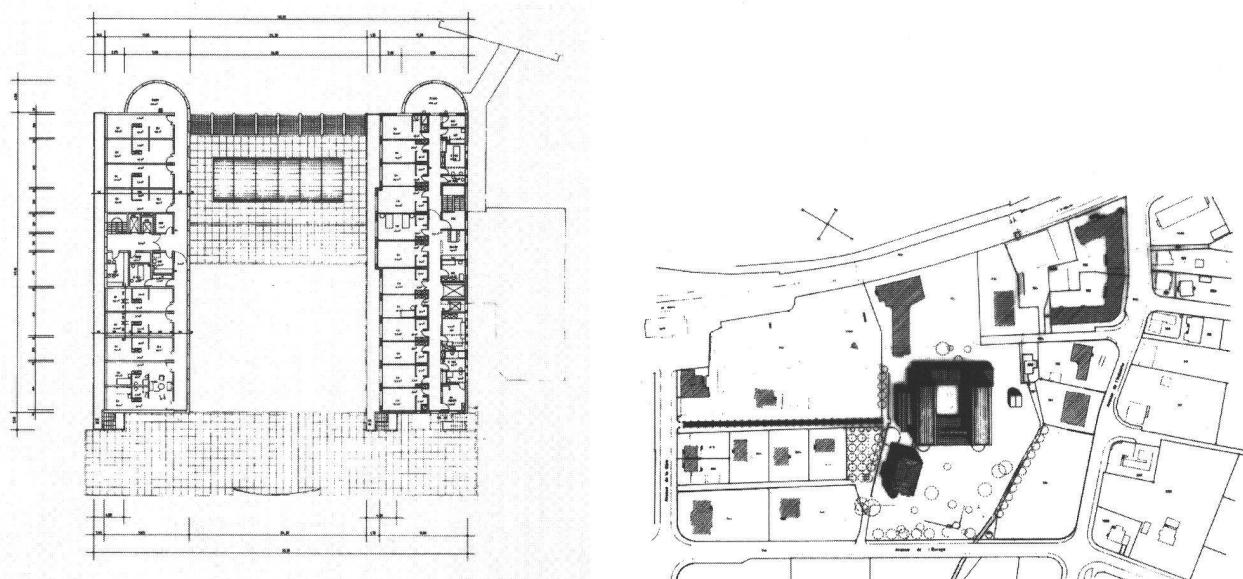
Architecte : Joël Chervaz, Muraz (projet), coll. Hermann Bonvin
 Jacques Berrut, Monthey (réal.), coll. Christian Schroeter
 Maître de l'ouvrage : Commune de Monthey
 Nombre total de lits : 137
 Nombre de lits nouv. : 41 chambres individuelles
 Année de construction : 1989-1991

La chambre, lieu de vie

Le nouveau bâtiment se place parallèlement au sud de l'ancien, dans un rapport de vis-à-vis de 24 m. Son échelle est la réplique du premier – volonté de créer une interaction, une animation d'un bâtiment à l'autre, mise en place d'une coursive de distribution entièrement vitrée au nord, créant une vitrine dynamique pour les chambres de l'ancien bâtiment. Au-delà de la coursive, les chambres nouvelles participent à l'animation de la rue intérieure, en s'ouvrant sur cette dernière par la porte vitrée et la fenêtre du salon, premier élément de ces deux pièces traversantes, qui comprennent au centre un groupe rangement-sanitaires, et au sud une chambre de même dimension s'ouvrant largement sur une autre coursive extérieure ; celle-là est de type plus privé, avec ouverture sur la ville. Volonté de multiplier les contacts, du plus collectif au plus individuel entre pensionnaires, visiteurs et personnel, afin de créer l'animation générale nécessaire à ce genre d'institution.

Commentaire du jury

La construction s'articule autour d'une cour accessible par un portique définissant ainsi une zone de transition entre espace public et semi-privé ; home et modules privés sont volontairement indépendants ; la lumière naturelle est de qualité. L'interpénétration du thème résidents-indépendants est bien traitée. La compacité de la volumétrie renforce l'économie du projet.



HOME POUR PERSONNES ÂGÉES À CHALAI

Architecte : André Meillard, Sierre, coll. Roland Berclaz
 Maître de l'ouvrage : 17 communes du district de Sierre
 Nombre de lits : 31, dont 2 chambres d'isolement et 2 chambres d'accueil temporaire
 Année de construction : 1988-1990

Sis entre les villages de Chalais et de Réchy, l'immeuble, bâti dans la pente, se rattache perpendiculairement à la route par sa terrasse extérieure.

Au rez-de-chaussée, les locaux d'accueil du home, sa salle à manger, la cafétéria-terrasse, ainsi que la bibliothèque communale contribuent très directement à l'enrichissement de la vie sociale des deux villages.

A proximité des écoles, de la salle de gymnastique, du bâtiment communal et de l'église, l'image du home et des personnes âgées redevient l'une des composantes de notre tissu culturel.

Les chambres aux niveaux inférieurs sont orientées à l'ouest sur des terrasses naturelles étagées dans la pente.

Le grand escalier intérieur symbolise, recompose l'identité spatiale de communication propre à tous nos villages de coteaux et de montagne et surtout génère un effet dynamique de déplacement entre l'habitat et le lieu public ou la vie sociale.

Un lieu de vie enrichi de parcours et d'espaces non répétitifs, où chaque usager choisit son paysage, son environnement, ses conditions de communication, son territoire spatial, source de sécurité et d'entendement.

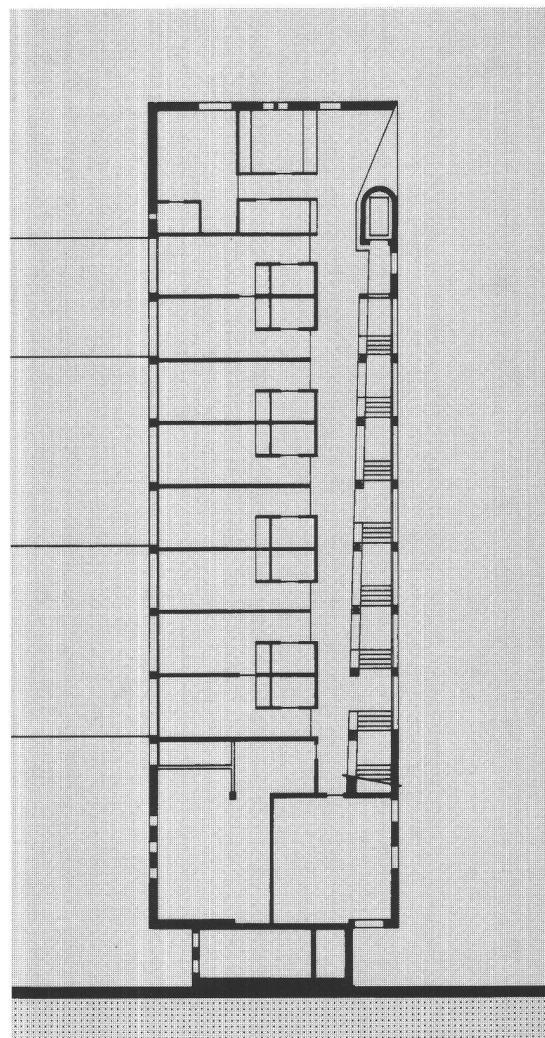
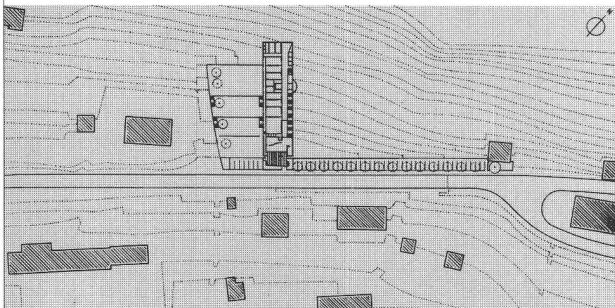
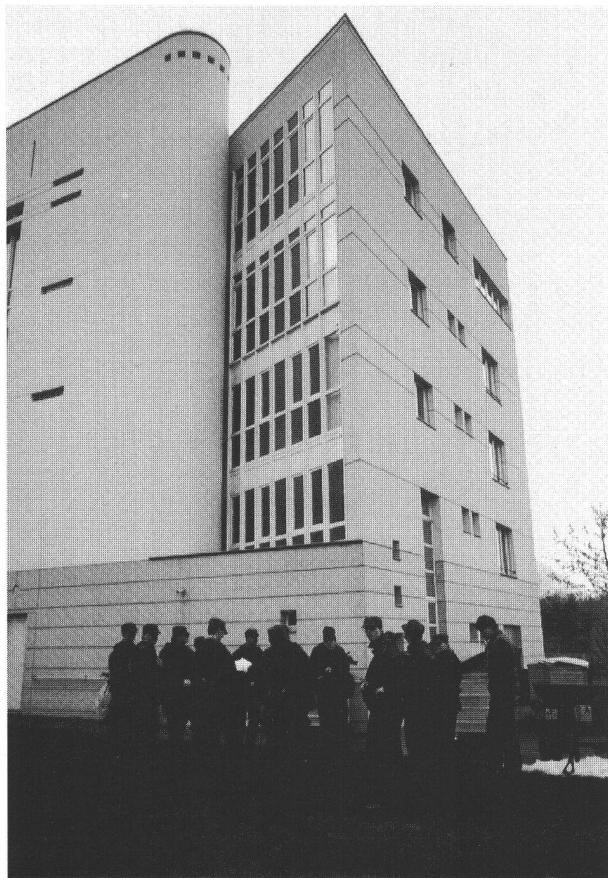
Commentaire du jury

L'auteur présente un projet s'organisant dans un volume allongé disposé perpendiculairement à la route. Les éléments publics et communautaires sont organisés à la fois au rez et aux étages. Les chambres sont disposées aux premier et deuxième étages.

Le terrain travaillé en terrasses confère au volume bâti une force signalétique caractéristique ; la hauteur du bâtiment est ainsi réduite.

Les parcours pour accéder aux divers locaux sont exprimés latéralement.

L'intégration spatiale engendre de bonnes relations spatiales ainsi qu'une perception visuelle interne, entre les différents niveaux, de qualité ; cela crée une dynamique spatiale intéressante.



HOME ET FOYER DE JOUR «ZAMBOTTE» À SAVIÈSE

Architecte : Pascal Varone, Marie-Hélène Schmidt,
bureau André Bornet, Sion (projet)
Pierre-Albert Héritier, Savièse (réal.)

Maître de l'ouvrage : Commune de Savièse
Nombre total de lits : 56 (44 chambres)
Année de construction : 1987-1989

Concernant le problème de la chambre, il y a lieu de relever que ce projet, tenant compte de sa situation géographique, avait pour but d'amener animation et vie à l'intérieur du bâtiment et de faire circuler au maximum les pensionnaires. La chambre n'a pas été pensée pour qu'ils y restent ; au contraire, plusieurs espaces différents et des points de vue en relation avec la cour centrale de référence ont été aménagés pour favoriser les contacts peu fréquents dans cette zone à vocation plutôt pavillonnaire. La nature et les saisons devaient pénétrer le bâtiment qui, lui-même, s'ouvre largement sur le magnifique panorama alpin.

Les ascenseurs ont été mis à l'arrière afin de favoriser la fréquentation de l'escalier principal. Les circulations le long des ailes se voulaient séjours tertiaires et possibilité d'arrêt ou d'occupation par des activités différentes de celles dévolues aux séjours d'étages et au séjour principal. Les chambres sont toutefois suffisamment dimensionnées pour les personnes qui devraient y séjournier longtemps.

Commentaire du jury

Ce projet valorise un centre urbanisé porteur d'activités communes, opposé à une périphérie occupée par des habitations. En outre, ce projet dépasse les références typologiques hôtelières-hospitalières. Ici, il y a adaptation réussie du type «maison sur cour». A noter l'intelligente synthèse entre la morphologie du bâtiment, son contenu et son espace protégé. La cohérence de l'ensemble est mise en évidence par l'effet conjugué et complémentaire de l'extraverti et de l'introverti par combinaison des parties communes et individuelles.

